

Vie communale Projet de Ville Commerce Mobilité Sécurité Environnement Urbanisme Travaux Propreté Emploi Logement Quartier Sports Jeunesse Social Culture
 Enseignement Tourisme civil International Finances

Communiqué Conseil du 03/09/2012



Conseil communal de la Ville de Liège du lundi 2012

Ce lundi 2012, le Conseil communal de la Ville de Liège, réuni à l'Hôtel de Ville, est amené à se prononcer sur les dossiers suivants :

- Expo 2017 : emphytéose à Bressoux
- Commission Communale Consultative "Femmes et Villes"
- Aménagement d'un parc public sur le site de l'ancien Hospice Sainte-Agathe
- Les profs de français du monde entier réunis à Liège en 2016
- Ecoles "Lucien Joine"
- Un important volet travaux

Expo 2017 : emphytéose à Bressoux

Le site de l'Expo 2017 à Coronmeuse représente 25 hectares, soit une superficie imposée par le BIE.

Ce site accueillera uniquement les pavillons des pays exposants, certains parkings, les infrastructures Horeca et les services de l'expo.

Il convenait donc d'y adjoindre une autre zone suffisamment vaste pour héberger, tant la FIL qui ne peut rester à Coronmeuse, que la zone logistique de l'expo et les parkings navettes et bus amenant le public à l'exposition.

Entre temps, le projet tram a déterminé le site de Bressoux comme le lieu d'implantation de son centre de maintenance et son parking relais de 800 places assurant la multimodalité autoroute E25 – Tram et arrêt ferroviaire Bressoux.

L'espace nécessaire correspond aux terrains de l'ancienne gare aux marchandises de Bressoux.

Ainsi, en rive droite, la Ville de Liège doit prendre un droit réel sur l'ensemble des terrains de l'ancienne gare (+/- 20 ha) et sur une bande de terrain permettant de relier cette zone à l'autoroute E25.

Dès lors, le Collège propose au Conseil de ce soir de procéder à l'acquisition des droits réels sur une partie des terrains situés à Bressoux.

Pour ce faire, la Ville a sollicité, en avril 2012, une offre de la SNCB Holding et la SNCB et a mandaté le Notaire Delière pour procéder à l'évaluation de ces terrains.

En juillet dernier, le Collège a reçu l'évaluation notariale, qui a permis de confirmer la quasi-concordance des offres et des évaluations.

Toutefois, actuellement ces terrains font l'objet d'études de sol par la SPAQuE. Ils sont effectivement tous pollués à des degrés divers.

La condition d'acquisition et de prise de bail emphytéotique posée par la Ville étant que ces terrains soient entièrement dépollués via un budget de la SPAQuE.

Le Collège ayant obtenu cette garantie propose au Conseil de prendre via un bail emphytéotique un droit réel sur ces différents terrains.



Commission Communale Consultative "Femmes et Villes"

Le cycle de vie des commissions communales est déterminé par les échéances des élections communales. A l'approche des élections prévues en octobre 2012, la Commission Femmes & Ville doit envisager de pérenniser son action, d'améliorer son fonctionnement et surtout de transmettre son expérience (longue maintenant de 6 années) aux futur-e-s membres de cette Commission.

Dès lors, la Commission préconise la surveillance et la progression des "grandes thématiques" suivantes :

- Violences conjugales et intra-familiales, notamment par la dynamisation de la campagne Ruban Blanc ;
- Violences envers les femmes (en général / dans l'espace public), notamment par la pérennisation des marches exploratoires ;
- Prostitution - création d'un Eros Center à Liège ;
- Port de signes convictionnels dans les administrations et dans l'enseignement public ;
- Accueil de la petite enfance.

Prioritairement, la Commission souhaite une attention aux thématiques suivantes :

- Intégration des notions de genre à tous les niveaux possibles, et notamment au niveau de l'enseignement communal par la sensibilisation des (futur-e-s) enseignant-es à la dimension de genre ;
- Mise en place d'un processus de Genderbudgetting (élaboration du budget communal en tenant compte de la dimension « genre »).



Aménagement d'un parc public sur le site de l'ancien Hospice Sainte-Agathe

La passation d'un marché de travaux en 3 lots pour l'aménagement du Parc public Sainte-Agathe représente l'une des priorités du Collège pour améliorer la qualité de vie dans les quartiers.

Ce projet entre dans sa phase de finalisation concrète avec un programme d'aménagement de cet ancien parc et verger de l'hospice Sainte-Agathe (10.541 m²), comprend notamment :

- la création d'un chemin public de liaison piétonne entre la rue Hullois et la rue Saint-Laurent (liaison inter-quartier) en franchissant une déclivité de près de 20 m;
- l'ouverture au public d'un jardin, espace de ressourcement et de détente pour un quartier très densément urbanisé;
- l'installation d'équipements appropriés à la destination du site et au public appelé à le fréquenter: petits équipements de jeux, espaces de rencontre, table-banquettes, « pavillon du jardinage » avec un espace destiné aux cultures potagères;
- la réalisation de dispositifs de clôture significatifs et intégrés, de manière à pouvoir fermer le site en dehors des heures de fréquentation et garantir la sécurité des propriétés riveraines.

Une première phase de travaux portant sur l'assainissement du site comportant la démolition d'un pavillon préfabriqué, le débroussaillage et le nettoyage de l'ensemble du site a été réalisée en 2010-2011, pour un montant de 78.742.98 EUR TTC



La seconde phase de travaux comprend 3 lots répartis comme suit:

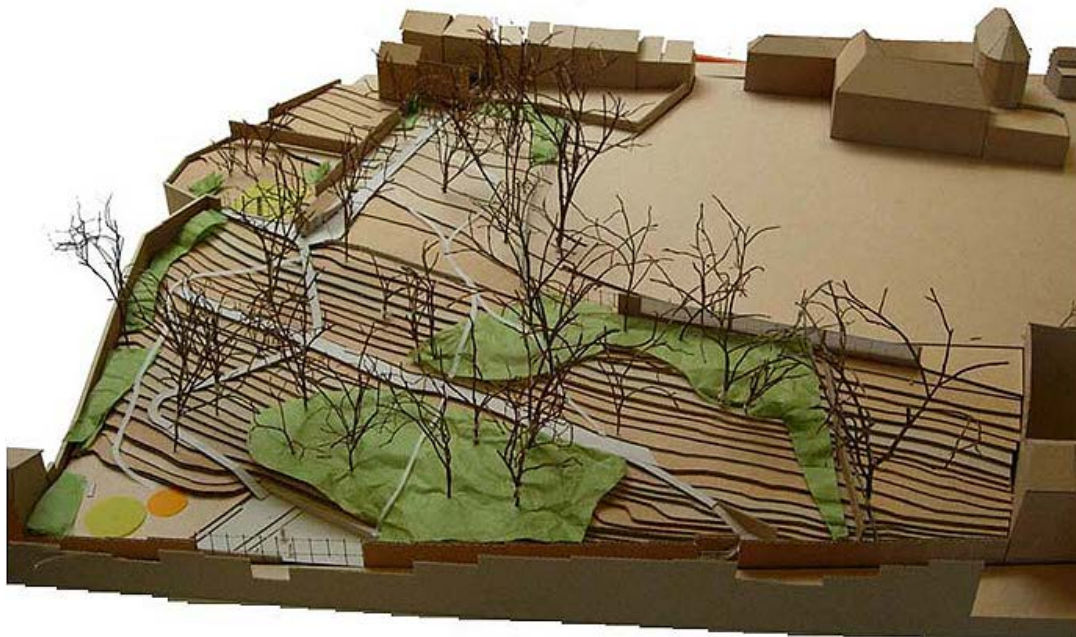
- LOT 1 - Travaux généraux, ouvrages d'art, restauration et équipements
- LOT 2 – Travaux de ferronnerie
- LOT 3 – Travaux de plantations et clôtures

Le montant total de la dépense pour la seconde phase est estimé à 827.000 EUR (imprévus et taxes compris).

Les subsides attribués par convention- exécution par le S.P.W. dans le cadre de la Rénovation Urbaine s'élèvent à 90% de la dépense.

Echéancier :

- Adjudication du marché : 2012
- Début des travaux : août 2013
- Fin des travaux : automne 2014.



Les profs de français du monde entier réunis à Liège en 2016

Toujours soucieux de soutenir la langue française et le rayonnement que celle-ci contribue à donner à la Ville de Liège, en mars dernier, le Conseil a soutenu la candidature de notre Ville pour l'organisation du Congrès de la Fédération Internationale des Professeurs de Français, en 2016.

Cette décision est intervenue en juillet à l'occasion du Congrès de Durban, en Afrique du sud, où s'était déplacée une délégation du Comité de candidature liégeois.

Après Tokyo, Paris, Québec, Atlanta et Durban, c'est donc Liège qui accueillera le prochain Congrès mondial, du 14 au 21 juillet 2016.


Liège sera ainsi le lieu de rencontre de quelque 1500 professeurs de français, venus du monde entier et où le français est enseigné en tant que langue maternelle, langue étrangère ou langue de communication.

En tant cité la plus septentrionale de la francophonie, Liège est vouée à l'enseignement depuis le Moyen-âge et rassemble, chaque jour, quelque 100.000 étudiants. Rappelons également qu'en tant que Vice-Présidente de l'Association internationale des Maires francophones (AIMF), Liège, œuvre à tisser des liens étroits entre les villes et les pays francophones.

Le thème du congrès « Français, langue ardente », fait référence à la passion des participants pour la langue française et son enseignement. Dans une optique plus large, il sera aussi question, à la faveur des différentes communications et conférences, de la place de la langue française au niveau international, place qui reste prépondérante malgré le phénomène d'uniformisation culturelle.

Notons que les quatre partenaires de ce projet (la Ville, l'ULg, la Province et l'ABPF), représentés par le Professeur Jean-Marie Klinkenberg (Président du Comité d'organisation) et le Professeur Jean-Marc Defays (Secrétaire du Comité d'organisation), avaient annoncé la candidature de Liège en mai 2011. Gageons que le choix de Liège pour le Congrès de 2016 soit un heureux présage de la candidature de notre ville à l'Expo

internationale de 2017.

Infos :  www.fipf-liege-2016.be



Ecoles "Lucien Joine"

Le Collège propose au Conseil communal d'adoindre l'appellation "Lucien Joine" aux dénominations des écoles fondamentales communales "Sart-Tilman I" et "Sart-Tilman II". Ardent défenseur de l'enseignement communal pour lequel il s'est énormément investi et figure emblématique de ces 2 implantations scolaires, la mémoire de Lucien Joine est ainsi honorée au regard des services rendus à la Ville de Liège.



Un important volet travaux

Le Collège propose au Conseil de ce soir d'adopter près d'une centaine de dossiers d'investissements Travaux :

BATIMENTS:

- Investissements en faveur des économies d'énergie (châssis, toitures): budget global de 850.000 €.
- Réfection de blocs sanitaires dans les écoles: 65.000 €
- Rénovation des aires de sports extérieures de la plaine de Cointe: 370.000 €.
- Centre culturel de Chênée: nouvel éclairage et nouvelle scène dans la grande salle: 130.000 €.
- Rénovation de la Salle des Fêtes de Waha (phase 1: 1,2 M €)

AMENAGEMENT DES ESPACES PUBLICS:

Cinq projets de réfection d'escaliers dans le cadre du « Plan escaliers » pour un montant de 361.000 €.

Sécurisation des abords d'école (quartiers Naniot et Outremeuse): 100.000 €.

Création de nouveaux emplacements de stationnements pour PMR: 45.000 €.

Réaménagement de 3 plaines de jeux (Jupille, Rocourt et Wandre): 110.000 €

Remplacement de feux de signalisation sur divers carrefours de la Ville: 215.000 €.

Aménagement de 2 itinéraires cyclables (av. Maurice Destenay et sur l'axe Opéra – Amercoeur): 480.000 €.

Dans le cadre du Plan trottoir, aménagement de trottoirs à Grivegnée, à Wandre et à Rocourt: 250.000 €.

Fourniture et pose d'arceaux à vélos: 57.000 €.

MAINTENANCE DES ESPACES PUBLICS:

- Acquisition d'une nouvelle épandeuse pour renforcer l'épandage dans le réseau secondaire: 23.000 €
- Renouvellement de l'éclairage public dans divers quartiers (Centre-Ville, Droixhe, Angleur, Thier-à-Liège): 260.000 €.

